



COMITE DE QUARTIER CRUSEM LANGACKER ODERFANG

Compte rendu de la réunion du 30 03 2023 à la maison des associations

Rédigé le 03 avril 2023
Rédacteur : Agnès BROSSARD

Etaient présents à la réunion :

- *Membres du comité de quartier* : Mmes IMBAUT, MANGIN, ROSIN et SCHWEITZER et Mrs GORNIAC et BOULANGER.
- *Elu* : Mr HAYDINGER.
- *Agent municipal* : Mme BROSSARD

Etaient excusés à la réunion :

- *Membres du comité de quartier* : Mme FETIQUE et M. TEIKE
- *Elus* : Mme BETTINGER et M. GAUDIG

1. Nouvelle charte des comités de quartier :

- Création des postes de coordinateur et coordinateur suppléant. Suppression du poste de Président et de Vice-Président.
- Création d'un budget participatif de 5000 euros pour la durée du mandat (deux ans).
- Les candidatures au comité restent ouvertes durant le mandat.

2. Vote des postes à pourvoir :

Ont été élus par vote à main levée, avec la majorité absolue :

- Mme SCHWEITZER au poste de coordinatrice,
- M. GORNIAC au poste de coordinateur suppléant,
- Mme Aurélie MANGIN au poste de secrétaire,
- Mme Monique IMBAULT au poste de secrétaire suppléante.

3. Aménagements cyclables dans le quartier.

La municipalité a proposé aux comités de réfléchir aux améliorations à apporter dans leur quartier pour encourager et faciliter la circulation des vélos.

Après analyse sur le terrain le comité du Crusem Langacker Oderfang a remis courant novembre 2022 des propositions d'amélioration à la commune (voir en annexe).

A ce jour, le comité n'a pas eu de retour sur ses propositions et reste dans l'attente.

Le comité se demande si l'étude d'un aménagement d'itinéraire cyclable a été menée pour la rénovation, de l'avenue Général PATTON débutée mi-2022.

L'élu informe que le département a pris en charge les enrobées de l'avenue et la ville la végétalisation, peinture au sol Le comité remarque qu'une piste cyclable aurait peut-être pu être créée en milieu de voie en lieu et place des îlots centraux.

L'élu précise que la circulation des vélos est prise en compte dans les études de réaménagement et de rénovation des rues comme le veut la loi. La circulation des vélos est prise en compte dans l'étude de réaménagement de la rue Maréchal FOCH prévu en 2024.

4. **Extinction des lampadaires.**

Le comité trouve que le chantier pour l'extinction des lampadaires est très long au regard de la rapidité de mise en œuvre des extinctions dans certaines communes.

Les techniciens interviennent sur chaque lampadaire ce qui explique la vitesse du chantier.

Dans la rue Patton, les lampadaires côté commerçants sont coupés.

Il n'y a pas « d'horaire d'extinction » des lumières ; les lampadaires sont coupés.

5. **Faire respecter les règles d'extinction de l'éclairage des vitrines de magasin ou d'exposition**

Le maire pourrait-il intervenir auprès des magasins pour faire respecter les dispositions d'extinction de l'éclairage des vitrines ?

6. **Voirie :**

- **Mauvais placement de panneau signalétique** : le comité signale que l'emplacement du panneau fin de zone 30 rue de l'Illinois, devant le dojo, n'est pas judicieux. Il est placé juste avant le passage pour piéton.
- **Pourquoi des chicanes ont été mises en place rue de l'Illinois ?**

Information au comité :

- **Côte de la justice : pose de coussins berlinois à venir** : les coussins seront bientôt posés devant le numéro 25 de chaque côté de la rue, près du passage piéton.
- **Le passage des poilus va être refait.**
- **Croisement Altmayer / Barthélémy Crusem : retrait des sens interdit confirmé** pour permettre aux voitures d'emprunter les voies bus entrée de rue Altmayer.

7. **Démontage du skatepark.**

Une entreprise a transmis un devis pour le démontage du skatepark à la ville. Le comité reste dans l'attente de la suite donnée.

8. **Entretien du city stade.**

Le grillage du city-stade a bien été rectifié.

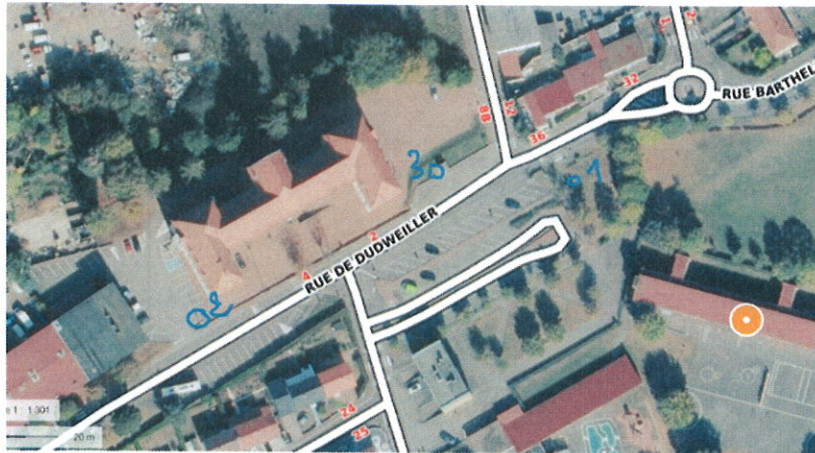
Cependant le revêtement est en mauvais état et devrait être rénové (nombreux trous). Déjà demandé.

9. **Boîte à livre financée avec le budget participatif**

L'ESAT de Brack a présenté un devis de 875 euros H.T pour la réalisation d'une boîte à livre selon les plans du modèle fourni par le comité de quartier.

Le comité souhaite mobiliser le budget participatif, soit les 875 euros, pour financer son achat.

Le comité souhaite que la boîte soit installée à l'emplacement numéro 1, ci-dessous et être présent pour l'étude, sur place, de son emplacement.



10. Installation d'un banc entre l'allée du colonel Delpit et l'avenue de Longchamp.

Suite au retrait par la commune du banc au bout de l'allée cavalière pour des problèmes de salubrité et de sécurité (seringues jetées, squattes), le comité réitère sa demande d'installation d'un banc **presque** au même endroit, un peu plus vers la petite zone d'herbe située entre l'allée du colonel Delpit et l'avenue de Longchamp, plus éloignée des habitations. Ce banc (et l'ex-banc) se trouve sur un parcours de balade du club vosgien et sur le parcours du GR apprécié des randonneurs.

11. Propreté.

- Distribution de sacs pour les déjections canines via la CASAS ou en mairie ?

La commune ne souhaite pas installer de canicrottes dans la zone allée du colonel Delpit, avenue de Longchamp. Les canicrottes sont chers et régulièrement cassés et il faut en mettre beaucoup dans cette zone. LA ville propose la distribution de sacs pour les déjections canines en mairie. Le comité propose de proposer à la CASAS la distribution des sacs aux permanences multiflux.

- Le comité souhaite savoir qui gère les sachets poubelles sur le parking au bout de la rue en verrerie avant la montée du camping du Felsberg ?

- Information de l'élu sur la gestion des déchets

Depuis sa création, la police des espaces verts a procédé à plus de 300 verbalisations pour les déchets. 70 % des sacs oranges n'étaient pas traités par la CASAS car mal triés.

Les sacs transparents permettent de vérifier immédiatement la qualité du tri des déchets. Si les déchets sont mal triés, les sacs ne sont pas ramassés.

12. Projet Ardant du Picq ?

Dans les précédentes réunions, le comité a fait part de ses inquiétudes en ce qui concerne l'abandon du label écoquartier, l'évocation de la construction de beaucoup trop de logements, l'engagement de la commune de se porter garante pour que l'aménageur rentre dans ses dépenses... Le comité « souhaite garder l'idée d'un lieu calme, lieu de culture en adéquation avec la proximité de maisons pour le troisième âge et pour la petite enfance (écoles et si possible crèche). ». Le comité souhaite être informé de l'avancée des projets.

Pour l'instant le projet est toujours en phase d'étude. Il sera présenté aux habitants une fois l'étude achevée.

13. Sécurité sur le site Ardant du Picq ?

Le comité relève un problème de sécurité sur le site. Accès ouverts, bâtiments accessibles car mal murés, ...

Le comité souhaite que la ville veille à garantir la sécurité sur le site.

14. Jardins ouvriers, à l'étude – Accès à l'eau au jardin ouvrier de Lemire.

La ville porte à la connaissance du comité l'existence de deux jardins ouvriers accessibles aux Naboriens : le jardin ouvrier de Petit Ebersviller et celui de Lemire. A Lemire, des parcelles sont accessibles. Il n'y a pas d'accès à l'eau.

La commune mène une étude pour la création d'autres jardins ouvriers sur la commune.

Le comité propose d'alimenter le jardin de Lemire en eau et reste dans l'attente des résultats de l'étude en cours.

15. Un parc ouvert au public en période scolaire sur le site de la cantine d'Oderfang.

En attendant les résultats de l'étude de la création d'une nouvelle cantine scolaire à Oderfang, le comité propose qu'une partie des espaces verts et jeux du site soit rendue public en période scolaire.

Le comité propose que la création d'un parc municipal au site d'Oderfang soit étudié avec la création de la nouvelle cantine.

16. Elue référente

Mme KLEIN restera l'élue référente du comité.

Prochaine réunion du comité (non officielle) : jeudi 20 avril 2023 à 18h30 à la maison des associations.
Date de la réunion officielle : à définir

Fin de la réunion : 20h10

Signature :



Serge HAYDINGER,
Président de la commission Démocratie Participative

ANNEXE : Aménagements cyclables : quelques notes suite au repérage du 24 octobre 2022

- Du quartier Crusem vers Clémenceau et Patton, envisager un passage le long du magasin But qui pourrait être en schiste et relier la rue de Brack à l'impasse de l'étrier (→ sur le plan) pour entrer/sortir du quartier au feu du conservatoire par la Lahitolle.

Le passage sous le pont au bout de la rue de Dudweiler est très dangereux à vélo, la sortie pourrait se faire par la rue De Brack puis le long du magasin But ou par le quartier des Capucines.

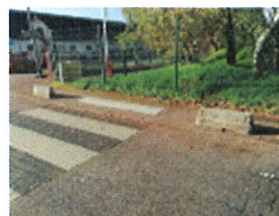


rue



- La rue des généraux Altmayer est une grande ligne droite : abaisser la vitesse pour la sécuriser à vélo.
- Rue de l'Illinois : on pourrait envisager une chaussée à voie centrale banalisée ou à minima, faire un marquage au sol pour cette zone 30. De plus, il faudrait prolonger la zone 30 qui devrait (sinon s'étendre sur la rue entière), au moins aller au-delà du passage piéton près du city stade. La zone 30 s'arrête actuellement au niveau de l'ancien gymnase du collège près du club house du rugby club.

Remarque : À ce niveau il y a également trois plots béton à retirer.



- Pour l'accès du Langacker vers Oderfang le passage se fait par un petit chemin en schiste qui rejoint la rue de Naples. Deux barrières barrent le passage. Il faudrait les enlever et niveler le sol à cet endroit pour un accès vélo/piéton facilité.



- Retirer les barrières (● sur le plan) au milieu des passages entre les rues, elles gênent la circulation des vélos mais aussi des poussettes, fauteuils et déambulateurs. Si toutes ne peuvent pas être enlevées, l'espace entre deux barrières doit permettre le passage d'un vélo sans que le cycliste soit contraint de mettre pied à terre (longueur d'un vélo au moins). Peut-on peindre au sol sur tous ces passages les pictogrammes piétons et vélos ?



- Autour du collège : les deux rues d'accès (Liévin et Sommières) ne sont pas en zone 30 !!! Il faut absolument qu'elles y soient. On pourrait, en zone 30 bien sûr, également envisager d'autoriser le double sens à vélo pour la rue de Liévin qui aboutit sur un petit giratoire. L'accès au quartier du collège n'est pas aisé pour les élèves qui viennent de Huchet : il faudrait améliorer l'aménagement du passage dans la forêt qui serpente entre les arbres.
- Stationner son vélo : penser à installer des équipements fonctionnels près de la zone commerciale, du conservatoire (un ancien système est présent mais inaccessible entre deux escaliers), du city stade, des parcs de jeux. Ils doivent être bien visibles (et abrités ce serait un plus appréciable).



Pour une mobilité douce sécurisée il faudrait abaisser la vitesse.

Zone 30 : L'idéal serait de les étendre au moins à toutes les rues où un aménagement spécifique est impossible et de faire un marquage au sol moins onéreux et plus visible que les panneaux.